République du Bénin

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

(MAEP)

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (AIMAEP)

ETUDE SUR LA CAPITALISATION DES EXPERIENCES DE PROMOTION DES FILIERES AGRICOLES AU BENIN

Rapport de l'atelier de formation des cadres du MAEP sur la capitalisation des acquis dans la promotion des filières agricoles
Centre CIAT-Komiguéa-21-26 Février 2011

Formation préparée et animéepar le
Cabinet GOLF EXPERTISES

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION **3**
2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION **3**
3 OBJECTIFS DE LA FORMATION **5**
3.1 Objectif global 5
3.2 Objectifs spécifiques 5
4 RÉSULTATS ATTENDUS **5**
5 DURÉE DE LA FORMATION **6**
6 LIEU DE LA FORMATION **6**
7 PRODUITS ATTENDUS **6**
8 SYNTHÈSE DES SESSIONS DE FORMATION **6**
9 RECOMMANDATIONS **23**
10 CONCLUSION **24**
ANNEXES **25**
Annexe 1 : Liste et contacts des participants au Centre CIAT-Komiguéa 26
Annexe 2: Productions des groupes de travail 27

1 INTRODUCTION

Dans le cadre de son appui institutionnel au MAEP, le projet de la CTB dévolu à cette mission appelé AIMAEP a initié une étude sur la capitalisation des expériences et acquis de la promotion des filières agricoles. Dans le processus de mise en œuvre de cette étude, une session de formation sur les concepts, la démarche et outils de la capitalisation a été envisagée au profit des cadres du MAEP. Cette formation s'est déroulée au Centre Intégré d'Apiculture Tropicale (CIAT), dans le village Komiguéa, à 12 Km de Parakou sous la supervision du Secrétaire Général du MAEP, Coordonnateur du Projet AIMAEP.

Après un rappel des termes de référence (TDR) de cette formation (contexte et justification, objectifs, résultats attendus, durée, lieu et produits attendus), le présent rapport rend compte des activités développées et fait la synthèse des principaux résultats obtenus.

2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Appui Institutionnel au MAEP (AIMAEP) vise à renforcer les capacités organisationnelles, administratives et techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) afin qu'il puisse jouer son rôle de facilitation et de régulation en matière de promotion des filières agricoles. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'appui au secteur agricole conclu entre la Belgique et le Bénin et vient renforcer les interventions actuelles et futures en matière d'appui à la diversification et à la promotion des filières agricoles.

Le MAEP a acquis une masse d'expériences et d'expertises importantes dans le secteur agricole et la promotion des filières agricoles en particulier. Mais ces expertises relèvent davantage de ses cadres et agents pris

individuellement plutôt que d'une mémoire institutionnelle capable de perpétuer ces acquis indépendamment du « turn over » ou départ à la retraite de ses cadres expérimentés et compétents. A ce sujet les récentes études institutionnelles et organisationnelles sur le MAEP montrent que les informations disponibles ne sont pas suffisamment exploitées

L'absence d'une culture de capitalisation et de valorisation d'expérience devient une préoccupation majeure pour la sauvegarde de la mémoire institutionnelle du MAEP. Ce constat devient encore plus préoccupant quand on sait qu'environ 75% des cadres supérieurs et agents de maîtrise du Ministère seront à la retraite dans trois ans sans qu'aucune stratégie de relève ne soit définie et mise en œuvre. L'adoption d'un système de capitalisation d'expérience dans une logique d'organisation apprenante apparaît donc comme une priorité du MAEP dans le cadre de l'amélioration de la mise en œuvre de son programme d'administration et de gestion du secteur agricole. Il s'avère indispensable de mettre en place un système de conservation , de transmission et d'organisation structurée de compétences et acquis existant tout en anticipant sur les besoins en compétences nouvelles.

C'est pour accompagner le MAEP à solutionner judicieusement cette contrainte que le Projet AIMAEP de concert avec la DPP du MAEP s'est proposé d'appuyer des cadres centraux du ministère pour la réalisation d'une étude en matière de capitalisation d'une expérience réussie (bonne pratique) dans la promotion des filières agricoles au Bénin. Au cours de l'année 2010 et 2011, le thème de capitalisation choisi porte sur l'expérience de partenariat public privé dans le secteur agricole. Dans le cadre de la réalisation de ces travaux de capitalisation, l'étape de l'état des lieux vient de s'achever et c'est celle de la formation des cadres qui va suivre avec une étude de cas pratique sur un partenariat public privé réussi dans la

promotion des filières agricoles. Une fois formés, ces cadres seront accompagnés par le consultant pour réaliser une étude de cas durant trois à quatre semaines. Le rapport de leurs travaux sera finalisé par le consultant et diffusé après un atelier de validation.

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

3.1 Objectif global

L'objectif global de la formation est de renforcer les capacités techniques des cadres du MAEP en matière de capitalisation.

3.2 Objectifs spécifiques

- Former une douzaine de cadres du MAEP sur le processus de capitalisation (concepts, approches, démarche/étape, outils,)
- Appliquer les acquis de la formation dans le cadre d'une étude de cas sur le partenariat public privé dans le secteur agricole.

4 RÉSULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette formation,

- Les concepts, méthodes et outils de capitalisation applicables au secteur agricole sont maîtrisés par les participants;
- Une étude de cas sur une forme de partenariat public privé dans le secteur agricole est effectuée;
- La capitalisation des expériences de promotion des filières agricoles dont entre autres une expérience réussie de Partenariat Public Privé est maîtrisée par les participants.

5 DURÉE DE LA FORMATION

- 5 jours de session de formations théorique et pratique ;
- 3 à 4 semaines d'étude de cas d'une expérience de PPP dans le secteur agricole.

6 LIEU

- Parakou au CIAT à Komiguéa : site de formations théorique et pratique ;
- Sites étude de cas.

7 PRODUITS ATTENDUS

Les produits attendus de l'atelier de formation sont :

- Le rapport de l'atelier incluant les résultats de l'étude de cas sur PPP;
- Un support de formation sur la capitalisation d'expériences (modules de formation) ;
- Un rapport d'étude de cas sur une expérience réussie de PPP dans le secteur agricole.

8 SYNTHÈSE DES SESSIONS DE FORMATION

Cette partie du rapport résume toutes les sessions qui ont meublé la formation, avec la mise en relief de leurs contenus respectifs, des échanges et discussions entre les participants, et la synthèse de l'essentiel retenu à l'issue des discussions. De façon successive, les sessions de formation ont abordé les points suivants : définition des concepts, principes, finalités, conditions de réussite, démarche et outils de capitalisation, diagnostic des pratiques de capitalisation et de communication dans les structures et projets (l'auto-évaluation de la gestion des connaissances, modalités

d'application de la démarche et des outils de capitalisation aux filières agricoles et synthèse sur le processus de capitalisation des expériences), l'étude de cas (capitalisation des expériences sur le PPP de la filière apicole avec le CIAT (Méthodologie), identification des expériences de PPP avec les groupes d'acteurs par visite sur site, analyse des expériences de PPP avec les groupes d'acteurs), le point des travaux de groupe, l'analyse des expériences avec les groupes d'acteurs, la préparation de la restitution des résultats des travaux de l'étude de cas, la restitution des travaux de capitalisation, la synthèse des résultats de l'étude de cas et réflexion sur le mécanisme de formalisation au sein des structures du MAEP pour une capitalisation systématique des acquis, la planification de la suite du processus (suite et fin), l'évaluation de l'atelier, la clôture de l'atelier et départ des participants. Après un rappel des termes de référence de l'atelier, le présent rapport rend compte du déroulement des sessions de formation ainsi que les contenus, analyses et synthèses qui les ont meublées.

La *première journée* a été essentiellement consacrée au voyage et à l'installation des participants et du dispositif de formation.

La *deuxième journée* a été meublée par la session introductive et les sessions relatives à la définition des concepts, des principes, finalités, conditions de réussite de la capitalisation. Elle s'est achevée par l'introduction de la session relative à la démarche et aux outils de la capitalisation

La session introductive a démarré par les interventions des *Responsables du projet AIMAEP présents à l'atelier: GRIMAUD Honoré, ASSOGBA MIGUEL Virginie et HOUESSOU Richard :*

- Situation du contexte de l'atelier de formation
- Exposition des conditions matérielles et les arrangements logistiques pour les participants.
- Exhortation à la convivialité et mise en relief de l'importance de cette activité pour l'institutionnalisation de la pratique de capitalisation dans le MAEP.

Cette session introductive s'est poursuivi par :

- Des propositions d'amendements au programme par quelques participants
- La présentation des participants et de l'équipe de consultants
- Le recueil des attentes des participants par brainstorming et la réalisation des nuages d'attentes. Ces attentes, entre autres, sont : (1) *Maitriser les techniques de capitalisation dans les domaines de l'organisation paysanne, (2) comprendre et maitriser la démarche et le processus de capitalisation des acquis du secteur apicole et en particulier sur les activités du sous-secteur élevage, (3) bien comprendre le processus de la capitalisation, (4) appréhender les contours de la restitution et maitriser le contenu des thèmes afin que la restitution soit parfaite, (5) avoir une meilleure compréhension et maîtrise des outils et démarches de capitalisation des expériences et acquis, (6) comment apprécier ce qui existe, évaluer ce qui est à faire par rapport à la prévision*
- La vérification de la prise en compte des attentes des participants par le contenu du programme et harmonisation.

Cette session introductive a été sui de celle relative à la définition des concepts

Session : Définition des concepts

- Recueil des définitions sur la base du background des participants par brainstorming sur cartes métaplan. Pour les participants, la capitalisation est : (1) l'*action de capitaliser, (2) faire la synthèse des expériences acquises, (3) la conservation des acquis d'un processus, (4) un processus continu, (5) une accumulation de connaissances utiles dans un domaine donné, (6) documenter, (7) des expériences non documentées, (8) faire l'état des lieux en vue d'une utilisation future, (9) enregistrement des données d'une filière [du début à la fin], (10) l'archivage des données pour leur utilisation.*
- Clarification des propositions des participants et analyse de ce qui est vrai et bien dit et ce qui ne l'est pas en rapport avec la sémantique du concept de capitalisation.
- Synthèse des approches de définition proposées par les participants : Remarque sur le fait que la plupart des propositions se rapportent à la première étape de la capitalisation.
- Définition essentiel à retenir : « ***transformation des connaissances en savoirs échangeables*** »

  Pour ce faire on a recours à la plupart des propositions des participants. Mais on aussi besoin d'aller au-delà des propositions pour ***faire des analyses*** et tirer des leçons pour soi-même ou à faire connaître à d'autres.
- Discussion autour des termes : connaissances, savoirs échangeables, savoirs partageables. Les nuances autour de ces termes ont été clarifiées entre les participants avec la facilitation du consultant.
- Discussion entre les participants sur les concepts de bonne pratique agricole (BPA), de capitalisation et mêmes de traçabilité. Deux exemples de ces cas de BPA et de traçabilité ont été évoquées par un participant : expérience de gestion de la traçabilité de l'ananas

béninois et expérience de gestion de la qualité des crevettes béninoises sur le marché européen.

- Mise en exergue de l'utilité d'un schéma qui retrace le processus de conduite de la capitalisation. Ici le souhait a été émis d'élaborer un mécanisme qui engage la formalisation d'un mécanisme entre les différentes structures du MAEP de sorte à faire naître une culture de capitalisation et un système des gestion des connaissances dans les structures à travers des points focaux de chacune des structures ici présentes.

Session sur les Principes, les Finalités et les Conditions de réussite de la capitalisation

- Recueil des vues et réflexions spontanées des participants avec la facilitation du consultant, sur les principes de la capitalisation.
- Intervention du consultant pour préciser quelques principes clés de la capitalisation à savoir *la participation, la nécessité de situer les expériences dans leur contexte et l'ignorance optimale.*
- Le même exercice a été fait par rapport aux finalités de la capitalisation et par rapport aux conditions de réussite. Pour les participants, les finalités de la capitalisation sont : Constitution d'une mémoire institutionnelle, pérennisation des acquis, nécessité de partage des savoirs échangeables et mettre à la disposition des usagers une masse d'informations.
- Mise au point des grandes finalités par le facilitateur avec un renvoi fréquent au document de formation.
- Pour les conditions de réussite de la capitalisation, après les discussions sur les propositions des participants, le consultant les a énumérées comme suit: encrage institutionnel, ouverture d'esprit,

disponibilités temporelles, matérielles et logistiques et capacité des participants. A ce niveau et notamment en ce qui concerne l'ouverture d'esprit, le formateur a mis en relief que la première condition de réussite de la capitalisation est l'homme et dont la volonté de partage est déterminante pour réussir la capitalisation.

Session 4 sur la démarche et les outils de la capitalisation

- Rappel sommaire des trois étapes du processus (identification/ documentation, analyse et valorisation/partage)
- Exposition de l'étape de l'identification/documentation d'une expérience à travers ce en quoi cela consiste, la description du processus, les outils (revue documentaire, cartographies, discussions, interviews individuelles ou collectives, structurées ou non), les résultats (base de données, rapport narratif etc.) et les exemples.
- Exposition de la deuxième étape à savoir l'analyse. Celle-ci a été déroulée à travers la définition (mise en exergue des liens de causalité entre les résultats et les processus qui y ont contribué et déduction d'enseignements), le processus (phasage des expériences, apprécier les choix opérés en rapport avec le contexte de l'expérience [pertinence, efficience, durabilité etc.], évaluer les résultats et tirer les leçons), les outils (SEPO), les résultats (enseignements/leçons tirés) et les exemples. Cette analyse a été étayée par l'exemple du Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) dans la promotion de la filière rizicole pour combattre la crise alimentaire de septembre 2008.
- Exposition de la troisième phase à savoir la valorisation. Les étapes de définitions (transformation de la connaissance d'un individu ou groupe d'individus en information pour d'autres individus), le processus (transformation des leçons tirées en information utilisable et

l'utilisation de l'information capitalisée), les outils (séminaires et ateliers, publications et articles, etc.), résultats et les exemples.

- Après l'exposé des étapes, il y a eu une séance d'échanges et de questions-réponses entre les participants avec la facilitation du formateur. Il s'est agi de savoir comment vérifier la fiabilité des informations et données recueillies. Les échanges ont permis de noter qu'il faut s'adresser aux structures autorisées, utiliser la triangulation, éprouver les sources et contenus des informations à travers les publications. Se méfier des sources mass media comme radio et surtout vérifier les sources et les contenus.
- Sur la question de la liaison entre les services de production des données et informations et les services de stockage et de conservation des données, et son impact sur la fiabilité des données, quelques recommandations ont été formulées. *Il s'agit du renforcement de capacités des agents qui sont au poste de statistique et la documentation, revoir l'encrage institutionnel et en ce sens se fixer sur le cadre règlementaire qui pourrait aider à réaliser les liaisons à la fin de cet atelier de formation. Le projet AIMAEP en fin juin 2011 devra faire inaugurer le centre de documentation du MAEP avec communautarisation interne des documents (intranet) à consulter directement depuis les postes/terminaux des agents. Ceci entre dans le cadre dans le nouveau système de suivi-évaluation.*

La *troisième journée* (23 février 2011) a été meublée par le rappel et les échanges de clarification, la poursuite des présentations sur la démarche et les outils de capitalisation, le diagnostic des pratiques de capitalisation et de communication dans les structures et projets : l'auto-évaluation de la gestion des connaissances, les modalités d'application de la démarche et des outils

de capitalisation aux filières agricoles et la préparation de l'étude de cas du CIAT.

Rappel des notions antérieures et fixation des points clés à retenir (sous forme de session question-réponses)

La démarche de capitalisation (suite)

- Recueil par brainstorming des outils de collecte de données au niveau de l'étape de l'identification/ documentation (*guide d'entretien*)
- Fixation des outils avec la facilitation du formateur. Ainsi les outils tels que le revue documentaire, les enquêtes, l'observation, les entretiens, la photographie /cartographie ont été exposées, expliquées, discutées entre les participants. Les modes d'emploi, les limites et les complémentarités de ces outils ont été abordées. Les formes d'analyse (analyse qualitative et analyse quantitative) ont été discutées suivant leurs principes, limites avec identification des outils utiles. Le principe de la complémentarité de ces outils a été stipulé comme astuce pour un équilibre dans la conduite de la documentation. En cela, les contraintes de temps et de ressources ont été notées comme limites au choix d'un outil ou une forme d'analyse pour conduire la phase de documentation.
- L'étape de l'analyse a été abordée. Le formateur, exemples et explications à l'appui, a passé le processus de conduite de la phase de l'analyse. Il s'agit d'un processus qui consiste à raconter et repérer les tournants décisifs [changement de méthodes ou d'acteurs clés, périodes intenses d'activités ou abandon d'activités], définir les phases de l'expérience qui sont les périodes entre deux tournants décisifs successifs, analyser chaque phase séparément [analyse des objectifs, des hypothèses, des méthodes et outils, des lacunes, des acteurs, de la participation, des succès et des échecs], analyser globalement le récit

[comparaison des phases, causes et conséquences des changements, examen des tendances] et tirer les leçons [ce qu'il est conseillé de faire et comment le faire donc le mode d'emploi, ce qu'il faut éviter]).

- Avant de passer à la troisième étape, celle de la valorisation, le formateur a exposé l'outil SEPO.
- La troisième ou dernière étape de la démarche de capitalisation est la valorisation/partage et la diffusion. Le formateur a indiqué que cette étape peut être une affaire spécifique des spécialistes, des communicateurs. Les composantes essentielles d'un outil de partage ou de diffusion ont été présentées. Il s'agit de : ***l'accroche*** (c'est ce qui frappe et oblige à prêter attention), puis de ***la clé de lecture*** (c'est ce qui permet de comprendre l'accroche) et ***la signature*** (qui permet d'identifier l'auteur du message porté par l'accroche et sa clé de lecture.
- La transformation des leçons tirées en informations peut nécessiter une assistance extérieure.
- La session sur la démarche et les outils de la capitalisation s'est achevée par une présentation du formateur sur les outils qui permettent de faire le choix des expériences ou thèmes à capitaliser. Il s'agit notamment des outils de classement : classement hiérarchique simple, classement par paire, classement par matrice de critères. La pratique et le mode d'emploi de ces outils ont été testés avec l'exemple de 4 filières agricoles à savoir le coton, anacarde, palmier à huile et maïs.

Session sur le diagnostic des pratiques de capitalisation et de communication dans les structures et projets ou l'auto-évaluation de la gestion des connaissances

- Le formateur a fait un point d'honneur à l'auto-évaluation de la gestion des connaissances à travers la question *du diagnostic des pratiques de capitalisation et de communication dans les structures et projets*. Les

axes d'appréciation de ce diagnostic sont les *modalités de circulation de l'information dans l'organisation, la dynamique des échanges, la concertation, l'innovation, le développement du partenariat.* Ces axes sont appréciés à travers des grilles de notation qui affectent des scores. Tous les acteurs/ partenaires de la structure sont appelés dans un effort commun à noter la structure au vu de ces axes. Les formes d'exploitation des résultats issus de cette auto-évaluation ont été indiquées aux cadres du MAEP. Cette partie a donné lieu à une suite de discussions d'une part par les participants et de fixations d'idées d'autre part par le formateur. Il a signalé que pour l'efficacité de cette affection de notes, il est utile de faire les scores sous anonymat. Les échanges ont permis de comprendre que l'objectif de cet exercice n'est pas l'image que l'on obtient mais plutôt ce qu'on fait ensuite pour l'améliorer. Il est attendu que l'image devrait être perfectionné au regard de l'optimum. Pour encadrer un tel processus, il ne serait pas superflu de songer à une gestion par le personnel interne, peut-être de façon rotative par divers agents/acteurs de la structure. Enfin, ces axes et les outils de leur exercice permettent d'identifier des objets de capitalisation, très souvent, les points phares et positifs. Dans le contexte de l'administration et du respect de la hiérarchie, certains participants ont suggéré que ce processus soit enclenché et facilité par une expertise extérieure, tout au moins pour catalyser le processus.

Session sur les modalités d'application de la démarche et des outils de capitalisation aux filières agricoles

- Synthèse des sessions théoriques de la formation
- Exposé des consignes/TDR de conduite des travaux de groupe et discussions en plénière sur les spécificités de la capitalisation des

expériences de promotion des filières agricoles axée sur le partenariat public-privé.

- Organisation des participants en deux groupes de 5 membres chacun pour conduire les travaux en groupe pendant 45 minutes.
- Tous les groupes traitent le point 1 des TDR, et la répartition est faite comme suit dans l'encadre ci-dessous.

Encadre 2 : TDR des travaux de groupe

Groupe 1 :

1-Rappelez les différentes fonctions nécessaires pour la promotion adéquate d'une filière agricole et ses chaines de valeurs.

2-Sur la base de vos connaissances actuelles de la démarche de capitalisation, présentez les aspects les plus pertinents de la promotion d'une filière agricole qui peuvent faire l'objet d'une capitalisation.

3-Présentez les spécificités à prendre en compte dans un processus de capitalisation d'une expérience de promotion d'une filière agricole.

Groupe 2 :

1-Rappelez les différentes fonctions nécessaires pour la promotion adéquate d'une filière agricole et ses chaines de valeurs

2-Quels sont les aspects les plus pertinents à considérer dans la capitalisation d'une expérience de promotion de filière agricole axée sur le partenariat public-privé et pourquoi ?

- Restitution en plénière des résultats des travaux de groupe : exposé des résultats par groupe suivi de discussions, des amendements et de synthèse avec la modération du formateur.
- Production groupe 1 en rapport avec la question 1 : les fonctions nécessaires pour la promotion des filières agricoles et de ces Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA); fourniture intrants-production-transformation-commercialisation. La production a donné lieu à des débats qui ont conduit à comprendre que les notions de filières et CVA ne sont

entièrement maîtrisées par les participants. Un besoin de renforcement de capacités des acteurs ici en formation est noté et il faut peut-être la combler. En majorité, les participants ne disposent pas de connaissances étendues sur ces concepts. Dans l'élan, l'équipe AIMAEP a annoncé qu'elle envisage des séances de mise à niveau des cadres du MAEP sur les CVA. Toutefois, le formateur a consenti un effort de clarification sur l'approche des CVA en distinguant les fonctions, les activités, les acteurs au niveau micro, méso et macro. L'encadré ci-dessous résume l'approche.

Encadre1 : l'approche CVA sur les trois niveaux

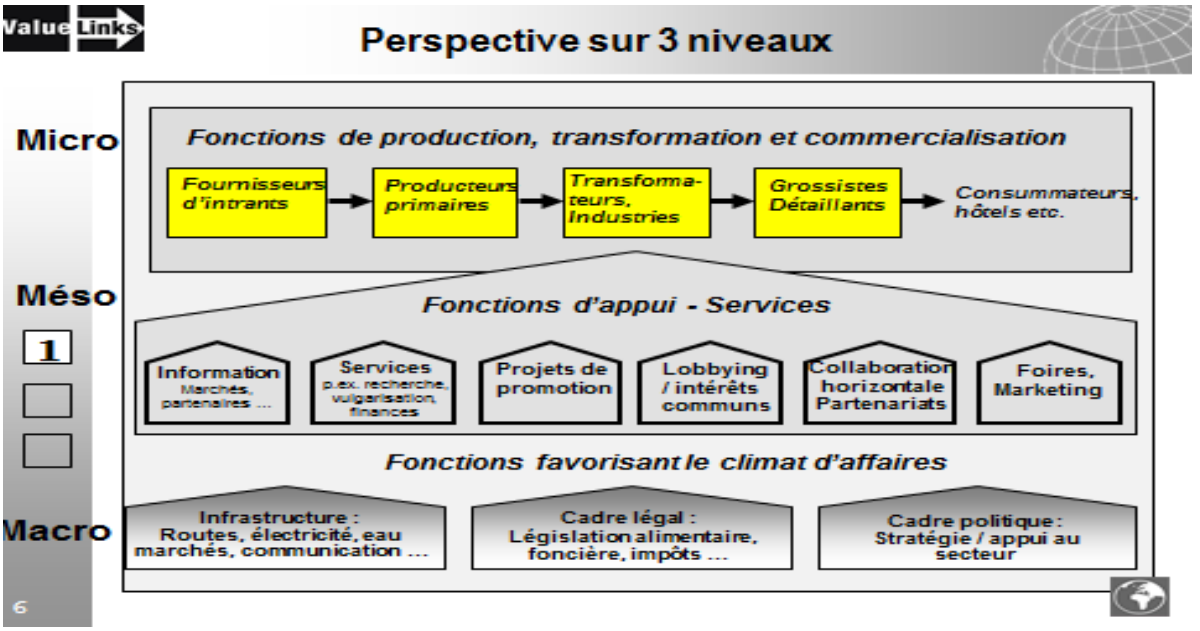

Source : GIZ

Session sur la préparation de l'étude de cas du CIAT

- En prélude à la séance de cas pratiques, le directeur du CIAT a été invité à animer une séance sur les activités du CIAT, ces partenariats dans le cadre de la promotion de la filière apicole. Cette séance introductive s'inscrit dans la première phase de la démarche de capitalisation, enclencher la documentation sur les expériences passées ou en cours dans ce centre pour la promotion apicole.
- Présentation du directeur du CIAT, monsieur YANTANON Sarki, par ailleurs directeur de la société *les triangles*, une triade de 3 activités qui s'imbriquent (d'abord l'apiculture dont le développement a donné lieu à la menuiserie qui au départ devrait fabriquer les ruchers et plus tard la restauration).

Encadré 3 : L'histoire de la promotion de l'apiculture par le CIAT

L'idée de la création du CIAT est née en 1989, année où le promoteur a connu une année scolaire blanche. Et voyant le risque de chômage pendant, avec le concours de son maître de la langue allemande, un allemand, il a initié l'activité d'apiculture. Le miel produit est servi au petit-déjeuner dans le petit restaurant qui est née sur les lieux. Au détour d'un petit déjeuner, et en face de la relation entre la profondeur croissante de la nappe phréatique dans la commune de Ségbana et le déboisement, le promoteur a avancé l'idée d'aider les riverains des forets à trouver une nouvelle activité toute trouvée, l'apiculture. Ainsi a commencé le premier cas de formation des paysans à l'apiculture avec l'appui financier du Service Allemand de Développement (DED). Dans le souci de se libérer et de réduire l'intermédiaires des services allemands, il a donc créé en 1994 le Centre de Formation et de Perfectionnement en Apiculture (CEFPA), devenu plus tard CIAT qui allie apiculture et écotourisme, l'activité de formation devenant moins rentable. Première expérience de partenariat avec la SNV à travers le PPDD (petits projets de développement durable) de 9 millions pour former les chasseurs de miel dans la forêt de Wari-maro, où le déboisement était inquiétant. Les premiers résultats satisfaisants ont conduit à un projet plus grand de 24 millions et plus tard le PAFI (Projet d'apiculture fruitière intégré finance à hauteur de 185 millions et un complément de 45 millions CFA). La nécessité de constituer un pâturage pour les abeilles a conduit à inciter les

producteurs à planter chacun ½ ha de plantations d'anacardier pour la majorité. De cette étape et dès lors que la production apicole s'accroit il a fallu développer le volet de collecte et de mise en marché collectif du miel car en deux ans de PAFI, on a collecté 35000 tonnes de miel par 750 personnes dont 200 femmes organisées en 14 coopératives. Les objectifs ont été dépassés mais au mépris des procédures car pour la fabrication des ruches, l'expertise des menuisiers n'existait pas et donc il n'y avait pas la possibilité d'avoir les proforma. A la suite de l'évaluation du projet, un projet formulé pour un montant de 1,5 milliards attend de démarrer.

Par ailleurs le CIAT a développé avec d'autres projets et structures des PPP. On peut citer entre autres, les PPP avec le ProCGRN, PAMF, PGFTR, PAE etc…

L'une des récentes collaborations qui a donné lieu à des formations et à la création de coopératives est celle du CIAT avec le PFSE (Projet de fourniture des services d'énergie).

Expérience avec le PFSE dans les communes de DASSA, SAVE et TCHAOUROU: appui aux riverains des forets et vivant avec les sous-produits du bois. Formation des riverains, production individuelle et non en coopérative, collecte et vente au CIAT, suivi des producteurs après projet par les agents du CIAT. Quelques coopératives issues de l'action avec le PFSE subsistent encore. Avec elles, le CIAT a initié un PPP. Mise en contrat avec les coopératives, crédit pour construction de ruchers et payées par annuités en nature. Mais depuis il faut avouer que les clauses de contrats ne sont pas respectés et ainsi de moins en moins de contrats quoique les réflexions sont en cours pour envisager des formes de contrats avec une implication des CLCAM.

Encadré 4 : Sommaire des succès, échecs, leçons tirées, Opportunités et valorisation de l'histoire de la promotion de l'apiculture par le CIAT

Succès : *des femmes propriétaires de terres et de plantations, 14 mieilleries construites, un réseau de collecte et de vente de miel*

Echecs *: disparition des coopératives, mauvaise gestion des coopératives subsistantes, difficultés persistantes au plan technique (manque de souches d'abeilles propices à l'élevage.*

Opportunités *: perte des colonies par l'Europe avec les insecticides et l'opportunité de miel bio*

Menaces *: -*

***Leçons** : (1) Une définition claire des cahiers des charges et le partage du financement entre bailleurs, producteurs et les prestataires est une condition pour la réussite de la promotion l'apiculture au sein des communautés.*
(2) Pour la pérennisation des activités apicoles, il faut faire du bénéficiaire du projet un opérateur économique et non un assisté.
(3) …..
.

- Prise de parole par les participants et séances question-réponse. Le CIAT collabore à ce jour avec 8 coopératives de taille moyenne de 12 personnes. Le CIAT s'attèle à constituer une banque de colonies sélectionnées avec les performances (méchanceté et production des abeilles). Mise en analogie des expériences du CIAT avec les expériences dans le secteur cotonnier, la filière laitière actuellement promue par le PAFILAV. Proposition de méthodes pour mieux gérer les coopératives : parrainage pour entrer dans le cercle des coopérants. Aussi, les participants ont-ils voulu savoir si le directeur du CIAT a capitalisé et documenté son expérience. Oui. Vidéo, cahier de l'apiculture… Mais il avoue n'avoir pas de produits de capitalisation outre les rapports des projets.
- Explication des attentes de la suite des cas pratiques par le formateur (analyse des déterminants des succès et causes des échecs en ayant à vue les processus mis en oeuvre)
- Présentation de l'agenda de la visite de terrain et arrangements logistiques.

Quatrième journée (24 Février 2011). Etude de cas : capitalisation de l'expérience de promotion de l'apiculture par le CIAT : documentation et analyse

Visite d'une coopérative d'apiculture à Kinnoukpannou

Arrivée des participants à Kinnoukpannou

Visite de la mieillerie par les participants

Documentation de l'expérience par les participants: Séance d'échanges avec les membres de la coopérative de Kinnoukpannou

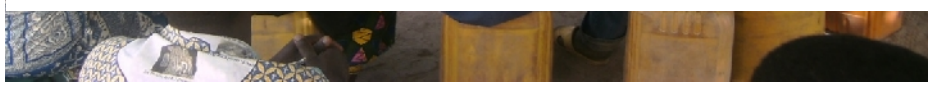

Cette session a été l'occasion de discuter du cas pratique qui a débuté par une visite de site, illustrée ci-dessus. Ensuite, les participants ont consacré le reste de la journée à des travaux en groupe pour analyser l'expérience.

Cinquième journée (25 Février 2011). Point des travaux, analyse des expériences avec les groupes d'acteurs, préparation de la restitution des résultats des travaux de l'étude de cas, restitution des travaux de capitalisation, synthèse des résultats de l'étude de cas et Réflexion sur le mécanisme de formalisation au sein des structures du MAEP pour une capitalisation systématique des acquis.

- Production des travaux de groupe sur l'étude de cas (voir annexe 3).
- Discussion en plénière des productions et harmonisation des approches de production des résultats, des contenus des productions et corrections des aspects moins fournis avec la facilitation du formateur.
- Discussions entre les participants, l'équipe AIMAEP et l'équipe de consultants sur la poursuite du processus, l'aménagement des modalités de l'exercice sur un cas pratique de promotion de filière agricole par PPP. Le consensus a été obtenu sur la conduite de la capitalisation d'un cas de PPP, pendant 3-4 semaines, avec le comité pilote du MAEP. Il s'agit du cas de AFONKANTAN BENIN CASHEW de Tchaourou. L'équipe AIMAEP devra prendre toutes les dispositions matérielles, logistiques et administratives pour permettre la réalisation de ce cas pratique.

Sixième journée (26 Février 2011). Planification de la suite du processus (suite et fin), Evaluation de l'atelier, clôture de l'atelier et départ des participants

- Les discussions au sujet de la planification de la suite du processus ont permis de retenir dans un premier temps les points suivants : démarrage à partir du 07 mars ; lieu : ABC-TCHAOUROU ; Contacter le R/CPA de Tchaourou pour faciliter les démarches sur place à Tchaourou ; mise en place d'une équipe de facilitation avec AIMAEP composée de TCHOBO Aimé et de BANSOU Kader. Ces propositions ont été amendées et complétées par l'équipe AIMAEP, qui suggère de prendre en compte les

dernières évolutions sur la situation politique, notamment celle électorale au Benin, où il pourrait être envisagé un report de la date de tenue du premier tour des élections au-delà du 06 mars 2011. Par ailleurs, il a été suggéré que le groupe de travail propose avec la facilitation des consultants les TDR à l'endroit de AIMAEP. Les deux axes d'analyse majeurs qui détermineraient la suite du processus sont : reddition de compte aux structures respectives des participants et la prise en compte de la période de perturbations due aux élections. Après une discussion complémentaire, il a été retenu le démarrage au 14 mars 2011 et le cas retenu est ABC-TCHAOUROU. Il a été suggéré que les consultants finalisent des TDR à cette fin.

- Formulation des recommandations ci-dessous exposées.
- Evaluation de l'atelier de formation. Le résumé est ci-dessous présenté.

  Points forts : formation théorique doublée de formation pratique, approche d'andragogie participative, environnement d'apprentissage propice, pertinence des thèmes, clarté dans l'expose, les explications, maitrise du thème.

  Points faibles : courte durée du cas pratique, matériel de projection défaillant, insuffisance du background des participants sur les concepts de CVA et de PPP.

  Suggestions : amélioration du dispositif de présentation, meilleure préparation logistique et matérielle, partage des sources étendues de documentation sur le concept de capitalisation et formation des participants sur l'approche de CVA.

9 RECOMMANDATIONS

Les recommandations essentielles que les participants ont formulé se rapportent à :

- La nécessité d'un renforcement de capacités des participants sur les approches de filières agricoles et de chaînes de valeurs ajoutées, les concepts de partenariat public-privé, les outils et méthodes de

planification, de suivi-évaluation et l'analyse statistique des informations.

- La mise à disposition des participants les supports électroniques élaborés dans le cadre de cet atelier de formation.
- La nécessité pour le MAEP d'apporter son appui à la promotion de l'apiculture afin de garantir son encadrement, son développement et sa durabilité.

10 CONCLUSION

L'atelier de formation des cadres de MAEP sur la capitalisation, durant cinq jours de travail, a permis de conduire une session théorique et une session pratique sur le concept, son application, sa démarche, les outils de conduite, ses produits et leur valorisation. Le cas pratique sur la promotion de l'apiculture par le CIAT a permis de conduire une application pratique de la démarche et de faire des essais de formulation de leçons à partir du récit et des interviews réalisées. Ce qui n'est qu'un avant goût pour l'acquisition de l'expertise dont les participants auront besoin pour la mise en œuvre de la démarche au quotidien dans leurs différents services.

De l'avis général des participants, cet atelier a tenu son pari quant à la connaissance de la capitalisation à travers le concept, la démarche et les outils. Il a permis de dévoiler les besoins de renforcements de capacités sur les approches de CVA et de filières agricoles, telles que rappelées dans les recommandations. Les engagements pris par les responsables du projet AIMAEP pour la satisfaction des points de recommandations formulés par les participants constituent un gage d'espoir pour l'aboutissement heureux du processus amorcé.

ANNEXES

Annexe 1 : Contacts des participants à l'atelier de formation des cadres du MAEP sur la capitalisation des acquis dans la promotion des filières agricoles- Centre CIAT-Komiguéa-21-26 Février 2011/AIMAEP

N°	Nom et prénoms	Structure de provenance	Contacts
1	BIO Edwige	DPLR	97 76 98 99/ 90945747
2	DESSOUASSI C. Eugène	D/Pêches	97 58 03 52 @ yahoo.fr
3	BANSOU Abdel Kader	DRH	97121605 akbansou@live.fr
4	GOKOU Gérard Cossi	D/Pêches	97872817 gokougerard@yahoo.fr
5	YOUSSOUFOU Marouf	DPLR	97132803/90030164
6	LIGAN Désiré	DAGRI	97197883
7	SOULE Abdou Hamidou	DE	97988454/90083073 souleabdou@yahoo.fr
8	TCHOBO Aimé	SAPS/DPP	96044019/90034091 aimetchobo1@yahoo.fr
9	YAI Kègnidé	DRC/CERPA	90036084/97238946
10	HOUSSOU Alexis Gilles P.	DICAF	96982809
11	HOUESSOU Richard	Composante 2/AIMAEP	97197894 richard.houessou@btcctb.org
12	ASSOGBA MIGUEL Virginie	Assistante technique nationale/AIMAEP	95 05 36 00 primabj@yahoo.fr
13	GRIMAUD Honoré Eugène	AIMAEP	90029637/97233141 grimhonon2@yahoo.fr
14	HOUENOU Boris	Consultant Golf Expertises	97096117 borisenagnon@yahoo.fr
15	SEWADE Patrice	Consultant Golf Expertises	97723700 patsewade@yahoo.fr
16	TOKANNOU René	Consultant Golf Expertises	95287350 rtokannou@yahoo.fr

Annexe 2: Productions des groupes de travail sur l'étude de cas de la capitalisation de l'expérience de promotion de l'apiculture par le CIAT

Quelques observations de l'équipe de consultants sur les productions des participants

Production du groupe 1 :

Points forts :

1 - Essai de phasage de l'histoire/récit de l'expérience de promotion de l'apiculture

2 - Essai d'analyse phase par phase (mais démarche inappropriée et non systématique)

3 - Essai de formulation de leçons en rapport avec les aspects spécifiques du récit.

Points faibles

1 - Présentation du rapport uniquement sous forme de tableau (présentation peu narrative)

2 - Double phasage (documentation en fonction du temps d'une part et analyse en rapport avec les fonctions au sein d'une filière agricole) ne facilite pas la cohérence des analyses et formulations de leçons.

3 - Formulation souvent incomplète des leçons tirées Exemple : « Organiser les transformateurs en coopérative ». On pourrait se demander pourquoi il faut le faire !!! qu'est-ce que cela permet de gagner ou d'éviter ?

4 – Effort insuffisant d'identification des objectifs de chaque phase et de comparaison analytique des résultats obtenus avec les hypothèses de départ et les processus initiés (les objectifs ont évolué dans le temps)

5 - Pour la valorisation, il s'agit de définir qu'est ce qui sera fait après le rapport de capitalisation. Comment communiquer les leçons tirées à d'autres personnes.

Groupe N°1

ETUDE DE CAS : CAPITALISATION DES EXPERIENCES SUR LE PPP DE LA FILIERE APICULTURE AVEC LE CIAT

Présidente : Mme BIO Edvige

Rapporteur : Mr SOULE Abdou Hamidou

Membres :- YOUSSOUF Marouf - LIGAN Désiré – HOUSSOU Alexis

1- DOCUMENTATION/IDENTIFICATION

	Présentation de la situation	**Processus d'identification de l'action**	**Objectifs de l'action**	**Stratégie de mise en œuvre**	**Résultats obtenus**
	-1989 : Le spectre d'année blanche auquel s'est ajouté le chômage massif des jeunes ont amené le promoteur à la décision de l'auto-emploi	-1989-1994: Face à la situation du moment, le promoteur avait bénéficié des conseils et formation de son professeur d'allemand en apiculture d'où cette Initiation du projet apiculture L'idée d'élever les abeilles pour avoir du miel est une idée reçue de la documentation et du professeur d'Allemand à laquelle le promoteur a cru. Il a saisi l'opportunité qu'elle	L'auto-emploi La création d'une source de revenu pour satisfaire ses besoins et ambitions	- Apprentissage de l'activité et essai de production après formation -1994 : Création CEFPA (Centre de formation pour la promotion de l'apiculture) ; de l'entreprise 'les Triangles 'puis du CIAT -Crédit PPDD de 9 millions donné par l'ambassade de l'Allemagne pour la formation et l'équipement de 45 Apiculteurs	-1999-2005 : PAFI création de 14 Coopératives de 12 apiculteurs chacune 4 mièleries bien équipées et fonctionnelles. Création de l'Union des coopératives 714 apiculteurs formés - En 2000 : production de 35 000 litres de miel vente de 22 000 litres de miel à

Identification		offre face au chômage ambiant et s'est engagé à son expérimentation.		-Crédit PPDD de 24 millions donné par l'ambassade de l'Allemagne pour la formation et l'équipement d'Apiculteurs dans les communes de Banikora, Sinendé et Tchaourou par le PAFI en 1999 -En 2006 : Démarrage de l'appui du PFSE(Projet de Fourniture et de Service d'Energie) :	raison de 2300 FCFA le litre au SIAGRO / Burkina. échecs des coopérateurs avec le transfert de compétences disparition des coopératives avec le transfert de compétences -En 2006 : Appui du PFSE(Projet de Fourniture et de Service d'Energie) : Formation et équipement des apiculteurs Construction et équipement de miellerie création de coopératives Obtention de prix d'excellence de la banque mondiale par certaines coopératives Acquisition des terres et mise en place de plantations d'anacardes par les apicultrices amélioration des revenus des apiculteurs

Les parties surlignées sont des ajouts des consultants

2- ANALYSE

	Phases	Potentialités	Obstacles	Succès	Echecs
	1989 : spectre d'année blanche - chômage massif des jeunes -auto-emploi	Audace d'une option d'auto-emploi Esprit novateur		Initiation du projet d'apiculture	-
	1989-1994: conseils et formation du professeur d'allemand en apiculture - Initiation du projet apiculture	Existence de personnes ressource (formateur) Conseil du professeur d'Allemand pour un projet d'apiculture Financement du projet par des bailleurs (GTZ)		Création CEFPA (Centre de formation pour la promotion de l'apiculture) ; de l'entreprise 'les Triangles	
	1994-1999 : Démarrage CEFPA et « LES TRIANGLES »	Financement du projet par des bailleurs (GTZ) à travers PPDD(Petits Projet de Développement Durable)	-	création de 14 Coopératives de 12 apiculteurs chacune 4 mielleries bien équipées et fonctionnelles.	-

Analyse				45 apiculteurs formés	
	1999-2005 : Projet PAFI	Financement du projet par la GTZ Existence d'exploitations	Absence d'une étude de marché pour l'écoulement du miel produit Non professionnalisation des acteurs de la filière apicole Mauvais transfert de compétences aux acteurs	Création de l'Union des coopératives 714 apiculteurs formés Production de 35 000 litres de miel Vente de 22 000 litres de miel au SIAGRO / Burkina.	Disparition des coopératives
	2006-2011 : Appui du PFSE(Projet de Fourniture et de Service d'Energie) aux Apiculteurs:	Financement des activités des apiculteurs par le PFSE	Faible productivité des colonnies d'abeille	Apiculteurs formés et équipés 4 mielleries construites et équipées 4 coopératives Obtention de prix d'excellence de la banque mondiale par certaines coopératives	

3- PRINCIPALES LECONS A TIRER

	Production	Transformation	Commercialisation
	Avoir des Apiculteurs motivés Choisir les apiculteurs selon des critères précis à savoir : être chasseur d'abeille ou producteur de miel et accepter payer sa part sociale et droits d'adhésion à la coopérative Disposer d'une exploitation fruitière ou forestière Organiser les apiculteurs en coopérative Former les apiculteurs sur les techniques de récolte du miel, Aider à équiper les apiculteurs en leur donnant des ruches, des fumoirs, la tenue appropriée etc. Eviter la désertion des abeilles Eviter les feux de brousse pour une augmentation de la production du miel Visiter et suivre régulièrement les colonies d'abeilles dans les ruches Tuer les prédateurs (fourmis ?) surtout les	Acquérir du savoir-faire dans l'utilisation de la cire, propolis et du pollen dans la préparation du savon, de la bougie, des pommades et des produits thérapeutiques Former les transformateurs sur les techniques d'utilisation du miel et de ses dérivés, Organiser les transformateurs en coopérative	Respecter les clauses de contrats avec les partenaires pour garantir des marchés. Former les commerçants sur les techniques de présentation du miel et de ses dérivés Organiser les commerçants en coopérative

Principales leçons à tirer	margouillats pour éviter le départ des abeilles Chasser les colonies d'abeilles improductives au bout de deux ans Organiser des visites d'échanges entre apiculteurs Récolter et collecter le miel suivant les règles d'hygiène sanitaire Livrer le miel au centre de collecte ou la miellerie Produire le miel selon les catégories de consommateurs (Deux types de miel sont produits : miel clair et épais puis miel peu clair et plus liquide) Respecter les clauses de contrats avec les partenaires Produire du miel de qualité en respectant les normes (teneur en eau 15 -18% par exemple)et la phe de maturation Faire analyser le miel par des laboratoires agréés Installer, étendre et diversifier, les exploitations fruitières		

4- VALORISATION

Valorisation	✓ Documenter les différentes phases de cette expérience pour une meilleure capitalisation de la filière apicole. ✓ Solliciter le service d'un communicateur compétent.

5- PERENNISATION DES ACQUIS :

- Créer un label en suivant toutes les étapes allant de la traçabilité, la certification et autres.
- Rendre les bénéficiaires plus professionnels par leur participation au cofinancement des activités.
- Doter l'activité apicole d'un compte d'exploitation à tous les niveaux.
- Mettre un accent sur le suivi-appui des membres des coopératives.

Production du groupe 2 :

Points forts :

1 – Essai de reconstitution avec des compléments d'information de diverses sources permettant une meilleure compréhension ;

2 - Découpage du récit en phase pour en faciliter l'analyse et la formulation de leçons ;

3 – Effort d'analyse pour faire ressortir les déterminants des succès et les causes des échecs (mais non exploité pour la formulation des leçons) ;

Points faibles

1 – La présentation du document revêt un style trop télégraphique

2 – Non exploitation des possibilité de contact téléphonique avec les acteurs pour compléter les informations manquantes ;

3 – Analyse insuffisante de chaque phase en rapport avec son ou ses objectif(s) ;

4 – Analyse insuffisante de toute l'expérience (leçons à tirer de la vente groupée du miel par exemple);

5 – inclusion des éléments d'analyse dans les résultats

6 – Formulation des leçons de façon trop générale.

Etc..

DRAFT DE LA CAPITALISATION DE L'APICULTURE AU CIAT

1- Présentation de la situation initiale

- 1972 à 1989, le pays a opté pour un régime révolutionnaire basé sur le Marxisme Léninisme ;
- De 1972 à 1986, il était caractérisé par le recrutement systématique à la fonction publique des cadres sortis des universités et écoles professionnelles ;
- A partir de 1986, il y a eu le gel des recrutements lié à la crise économique ;
- La persistance de la crise en 1989 a entraîné le non paiement des salaires aux fonctionnaires et l'année blanche sur le plan scolaire ;
- Le désespoir créé par cet état de choses a provoqué la déscolarisation des plus jeunes, obligés d'entreprendre leurs propres activités.

2- Processus d'identification

- Dans le contexte ci-dessus décrit, Mr Sariki GNANTANMOU a commencé en 1989 les activités apicoles au siège actuel de l'Hôtel Triangle avec 4 ruches.

3- Objectifs de l'action /Changements concrets attendus de l'action

Au démarrage de ses expériences en apiculture, le promoteur était à la recherche des voies et moyens de subsistance vu l'impossibilité d'insertion dans la fonction publique. Il visait donc l'amélioration de ses conditions de vie par des initiatives personnelles dont l'apiculture. .

4- Stratégie de mise en œuvre

- Elle a varié en fonction des phases de l'expérience.

Phase 1 :

- Dans un premier temps, elle a consisté à l'expérimentation, à la maîtrise des techniques apicoles par le promoteur.
-

Phase 2 :

- Ensuite, le partenariat entre le promoteur et des institutions (nationales et internationales) a permis la vulgarisation de ses acquis dans plusieurs localités et le démarrage de l'activité dans ces milieux. Les obstacles externes aux actions ont inspiré les stratégies développées ;
- Ainsi, en ……., dans la perspective de lutte contre la déforestation, le promoteur a proposé au Service Allemand de Développement l'apiculture comme solution qui fût acceptée ;
- Face à la satisfaction du chargé d'affaire de l'ambassade des Pays Bas, le promoteur obtient un nouveau financement de 24 Millions dans le cadre du Projet PAFI. Ce financement a permis :
- La formation et la dotation en ruches (5/personne) des chasseurs d'abeilles astreints à la plantation chaque année d'un ½ hectare de fruitiers (manguiers et anacardiers) ;
- La mise en place des coopératives et union de coopératives d'apiculteurs ainsi que leur suivi permanent par les animateurs du CIAT ;

Phase 3 :

- Transfert des compétences du CIAT aux coopératives et Union de coopératives
- Appui des partenaires aux coopératives

Phase 4 :

- Appui des partenaires techniques et financiers
- Réorganisation de la filière apicole

5- Résultats obtenus

Phase 1 :

- Maîtrise des techniques apicoles ;
- Mise au point de matériels apicoles modernes;
- Production de miel de meilleure qualité ;

Phase 2

- Petit Projet de Développement Durable :
  - Obtention d'un financement de 9 Millions du Service Allemand de Développement
  - Formation et équipement de 45 personnes à Wari-Maro ; cet équipement est constitué de 10 ruches modernes par personne ;
  - Mise au point de matériels apicoles traditionnels améliorés ;
  - Production de …….Litres de miel
- Projet PAFI :
  - Obtention de 24 Millions de l'Ambassade des Pays Bas ;
  - Formation et dotation en ruches (5/personne) des chasseurs d'abeilles ;
  - Application par les apiculteurs formés des techniques améliorées de production de miel ;
  - Plantation de ……. hectares de fruitiers ;
  - Augmentation de la production de miel de meilleure qualité: 4000L (1999) à 35000L (2000) ;
  - Augmentation de la productivité des plants d'anacarde ;
  - Mise en place de 14 Coopératives de service (715apiculteurs), Unions de coopératives ;

Phase 3

- Obtention de 45 millions de l'Ambassade des Pays Bas ;
  - Autonomie de gestion des coopératives et union de coopératives ;
  - Retrait du CIAT dans le suivi et la gestion des coopératives d'apiculteurs ;
  - Mauvaise gestion des fonds alloués aux coopératives et Unions de Coopératives ;
  - Baisse de la production de miel au sein des coopératives, crises, dislocation,

Phase 4

- Obtention d'un financement de …….du Projet de Fourniture des Services d'Energie (PFSE) ;

- Contractualisation des liens entre coopératives d'apiculteurs et CIAT ;
- Relance de la production de miel ;

L'augmentation de la production de miel d'année en année, l'existence de marché malgré le prix pratiqué nettement supérieur à celui du miel récolté traditionnellement prouvaient l'atteinte certaine des changements attendus par le promoteur. La valorisation du miel par le promoteur lui-même a favorisé la création d'une valeur ajoutée au produit qui a déterminé la réussite dans l'activité.

Les différents financements obtenus, le savoir faire du promoteur, son dispositif de suivi, les renforcements de capacités et l'organisation des apiculteurs en coopératives constituent les éléments déterminants des succès enregistrés.

L'augmentation de la productivité des plans d'anacarde, la réduction de la pénibilité des activités génératrices de revenus des femmes, l'amélioration des revenus des agro-apiculteurs, l'augmentation du prix d'achat du miel, l'existence du CIAT comme centrale d'achat, la diversification des activités agricoles, la réalisation d'infrastructures communautaires reconnus par les communautés renforcent les succès obtenus.

Le retrait du CIAT sans le transfert des compétences aux coopératives et unions de coopératives étaient à l'origine des échecs connus.

Il en est de même que : l'absence d'approche, l'absence de manuels de procédure, la non implication de toutes les parties prenantes notamment les bailleurs de fonds, l'encadrement, la recherche, l'inexistence de textes réglementant l'activité, l'inexistence d'ouvriers spécialisés dans la confection des matériels techniques apicoles.

La méconnaissance des performances des colonies d'abeilles et l'insuffisance des colonies d'abeilles, l'attaque des abeilles par les prédateurs justifient les échecs connus.

La définition d'un cadre de partenariat public privé, le développement d'une approche filière favoriseraient l'atteinte de meilleurs résultats.

La préservation et la protection de l'environnement, l'amélioration des revenus, le système de production intégrée, la réduction de la pénibilité du travail des femmes justifient l'utilisation des ressources engagées.

Les changements obtenus ne sont pas durables.

6- Formulation des principales leçons

L'approche filière basée sur le partenariat entreprise-producteur a permis d'améliorer les performances de production et de sauvegarder les ressources naturelles. Cette approche

n’est pas durable car toutes les fonctions liées à la promotion d’une filière ne sont assurées. Il faut renforcer le système actuel par le partenariat public-privé.

7- Pérennisation des acquis

Renforcement de l’approche filière basée sur le partenariat public-privé.

8- Conclusions et recommandations

- Encourager les actions du CIAT qui contribuent à la diversification agricole, à la réduction de la pauvreté et à la protection de l’environnement,
- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs à la base,
- Mieux Organiser la filière apicole,
- Aider le CIAT à mettre en place un dispositif qui concourt au renforcement du partenariat public-privé

°

° °